

EUROPEAID/129783/C/SER/multi

FWC COM 2011 Lot 1: Études et assistance technique dans tous les secteurs

Demande de service N° 2014/352216 – Version 2

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Évaluation de l'assistance de l'UE à la Turquie dans le domaine de la santé et la sécurité au travail

Équipe: Lothar Lissner
Seckin Hekimoglu

Date de soumission: 2 Novembre 2015



Ce projet est financé par
l'Union européenne



Un projet mis en œuvre par le
Consortium Business & Strategies Europe

NOTE DE SYNTHÈSE

Objectifs de l'évaluation

La présente évaluation a été formulée dans le contexte du programme d'évaluation de l'IAP au titre du volet «aide à la transition et renforcement des institutions» de l'IAP. La mission d'évaluation a été conçue pour remplir trois objectifs principaux:

- Présenter une évaluation globale de l'ampleur du soutien de la Commission lors de sa contribution à améliorer la sécurité et la santé des travailleurs au travail;
- Donner un retour d'informations destinées aux processus décisionnels au niveau de l'UE traitant de l'aide à la Turquie. L'évaluation doit représenter une aide précieuse tant pour la mise en œuvre de la stratégie et du programme indicatifs actuels en matière de sécurité et de santé au travail que pour la future programmation;
- Fournir des enseignements transmissibles, susceptibles d'être utilisés par la CE dans sa coopération avec la Turquie et d'autres pays similaires.

L'objectif de l'évaluation n'était pas d'analyser le système turc de santé et de sécurité en détail. Toutefois, pour une meilleure compréhension des avis et des déclarations des répondants ainsi que des résultats de l'évaluation, certaines informations contextuelles concernant le système de sécurité et de santé au travail ont été intégrées dans le présent rapport. En outre, l'objectif de l'évaluation ne consistait pas non plus à réévaluer de manière explicite les cinq projets d'aide de l'UE. L'objectif de la partie de l'évaluation relative aux projets d'aide de l'UE consistait à identifier les caractéristiques communes de ces projets qui permettent la présentation des «enseignements tirés et de donner des recommandations globales pour la prochaine phase de l'aide de l'UE».

Approche méthodologique

L'évaluation a été conçue et menée afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la viabilité et la responsabilisation de l'aide de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

Les deux approches méthodologiques sélectionnées, à savoir les recherches documentaires et les entretiens personnels, ont été appliquées afin de collecter et compiler les informations demandées. Les conclusions ont été tirées de quatre catégories de documents: a) les rapports des projets (rapports initiaux, intermédiaires et finaux); b) les rapports de contrôle des équipes de contrôle externes; c) les avis et déclarations des répondants; d) les documents de base concernant la situation de la sécurité et de la santé en Turquie.

La deuxième source majeure d'informations était celle des entretiens semi-structurés en face à face pour collecter des informations et recueillir les avis et perceptions des parties prenantes. Le format des entretiens en profondeur, semi-structurés, a pour objectif d'obtenir les perceptions individuelles concernant le système de sécurité et de santé au travail, les pratiques en matière de sécurité et de santé au travail, les conditions de travail et le contexte pertinent de la sécurité et la santé en Turquie. Les entretiens en face à face sont généralement reconnus comme étant la meilleure façon de collecter des données lorsque l'on souhaite minimiser la non-réponse et maximiser la qualité des données collectées.

Tous les entretiens ont été réalisés en commun par l'expert senior et junior. Les entretiens ont été menés en anglais ou en turc; les entretiens menés en turc ont été interprétés en anglais par l'expert local chargé de l'évaluation. Les questions relatives à l'évaluation des recherches ont été traduites en questions pour les entretiens semi-structurés dans un questionnaire. Outre la partie semi-structurée du questionnaire, une sélection de questions ouvertes a fait de la place aux idées et interprétations.

Le nombre total des répondants s'est élevé à 85 lors des 39 entretiens à Ankara, Kocaeli et Kayseri avec 30 parties prenantes différentes.

Tableau 1: Entretiens, répondants et distribution régionale

	Total	Ankara	Kocaeli	Kayseri
N° d'entretiens	39	23	7	9
N° de répondants	85	62	12	11

Il n'y a pas eu de difficultés majeures à organiser les entretiens; à de très rares exceptions près, les partenaires interrogés n'ont pas refusé de procéder à ces entretiens. Quelques partenaires envisagés

pour les entretiens n'étaient pas disponibles pour les dates de réunion possibles. Seule une minorité des partenaires d'entretien était familiarisée avec la totalité ou avec plus d'un projet. Ce sont surtout les principaux responsables au MoLLS (DG sécurité et santé au travail, ISGÜM) ou les plus grandes associations qui étaient personnellement impliqués dans un ou plusieurs projets ou avaient une connaissance suffisante de plus d'un projet.

Projets d'aide de l'UE concernant la «santé et la sécurité au travail» en Turquie dans l'environnement du processus d'élargissement

Depuis 2002, la Turquie reçoit une aide de préadhésion de l'UE dans le cadre de différents instruments (aide financière de préadhésion pour la Turquie, IAP et IAP II). À cet égard, la santé et la sécurité au travail n'ont cessé d'être un sujet du domaine de la politique sociale de l'UE à transposer et à mettre en œuvre par la Turquie lors de son adhésion. Avant l'adoption de l'IAP, la Turquie a reçu une aide financière dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales par le biais de l'aide financière de préadhésion pour la Turquie. À la suite de l'adoption de l'IAP pour la période de programmation 2007-2013, la santé et la sécurité au travail ont fait l'objet du volet I, à savoir que le programme opérationnel sectoriel de développement des ressources humaines (HRDSOP) pour la période de programmation 2014 - 2020 couvre le sujet de la santé et de la sécurité au travail dans le cadre de l'action I: emploi, activité I.I: promotion d'un travail décent.

À cet égard, l'Union européenne a financé les projets tels que présentés dans le tableau ci-dessous afin de relever les défis dans le domaine pertinent lors de l'adhésion.

Tableau 2: Titre, bénéficiaires et durée des cinq grands projets d'aide de l'UE

Titre	Bénéficiaire	Durée
Amélioration de la santé et de la sécurité au travail en Turquie – ISAG	DGOHS, Direction générale de la santé et de la sécurité au travail, ISGÜM, Centre de la santé et de la sécurité au travail (MoLSS), Institut de la sécurité sociale (SGK)	01/2004 – 01/2006
Amélioration de la santé et de la sécurité au travail en Turquie – phase II (ISAG II)	Direction générale de la santé et de la sécurité au travail, ISGÜM, Centre de la santé et de la sécurité au travail (MoLSS)	2008
Amélioration du système d'inspection du travail – ILIS	LIB, Commission de l'inspection du travail (MoLSS) Confédérations des partenaires sociaux	01/2008 – 07/2009
Développement de laboratoires régionaux du Centre de sécurité et de santé au travail (ISGÜM) – İSGLABTEK	Direction générale de la santé au travail / İSGÜM (MoLSS)	02/2010 – 02/2012
Amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail sur les lieux de travail en Turquie – İSGİP	Direction générale de la santé et de la sécurité au travail (MoLSS)	01/2010 – 02/2012

Contexte de la santé et la sécurité au travail en Turquie

La grande majorité de nos partenaires interrogés a essentiellement déclaré que le système turc actuel de santé et de sécurité au travail s'est très nettement amélioré au cours de la dernière décennie. Cette appréciation n'a que légèrement varié entre les groupes. La plupart des directives de l'UE ont servi de modèle pour la législation turque; bon nombre d'entre elles ont été transposées avec quelques modifications. Une étape majeure a été l'application de la loi sur la santé et la sécurité au travail n° 6331 en 2012. Cet acte législatif détaillé a de nouveau été modernisé en mars 2015 (n° 6637 du 27.03.2015).

La plus grande différence d'opinion concernant les progrès dans la législation se concentrait sur la qualification, le rôle et l'impact du personnel en charge de la santé et de la sécurité dans les entreprises et dans les services de prévention au travail. Les associations professionnelles critiquent la dérégulation et la privatisation des services de sécurité et de santé au travail, l'absence d'une autorité de contrôle et, dans l'ensemble, moins d'influence de la société civile; par exemple, dans la formation des médecins du travail. En outre, bon nombre de partenaires sociaux – associations d'employeurs pour le secteur des PME, chambres et syndicats – ont des capacités très limitées en matière de sécurité et de santé au travail.

Une préoccupation importante relative à la législation est la mise en œuvre efficace de la législation. Une mise en œuvre efficace dépend dans une large mesure des capacités humaines en matière de sécurité et de santé au travail au sein des entreprises ou dans les services de prévention externe, à savoir la qualification, la motivation, la connaissance et la sensibilisation. Rien que dans ce domaine du renforcement des capacités (durée et qualité de la formation, certification, approbation de certaines qualifications, exemptions, nombre de membres du personnel en charge de la sécurité et de la santé au travail par entreprise, définition des catégories de risques), bon nombre de changements législatifs détaillés ont été introduits au cours des 10 dernières années.

En outre, la couverture de la législation est substantiellement limitée en raison du taux élevé de travailleurs non enregistrés. Le pourcentage est d'environ un tiers du total de la main-d'œuvre, bien qu'avec de fortes différences basées sur le secteur, la situation de l'emploi et le sexe. En outre, le système de contrôle et de notification pour les accidents et maladies du travail semble présenter certains angles morts. Par rapport aux chiffres internationaux, la Turquie présente des chiffres très faibles en matière d'accidents et de maladies du travail.

Pertinence et impact des projets

La pertinence des projets pourrait être assurée par une large planification et des procédures de préparation dont la concertation avec les parties prenantes. La concentration sur les sujets juridiques et les services publics est due à l'intérêt des principaux bénéficiaires, du MoLLS et de ses départements dont la Commission de l'inspection du travail (LIB) et le Centre de santé et de sécurité au travail (ISGÜM). La pertinence pour l'infrastructure publique est assurément élevée; la pertinence pour la pratique journalière des groupes cibles l'est moins. Cela explique la note B dans les rapports de suivi ex post.

Un impact particulier peut être constaté sur les infrastructures publiques, par exemple, la DG sécurité et santé au travail au sein du MoLLS et le développement des laboratoires ISGÜM. Bon nombre d'experts du MoLLS ont déclaré que leur développement interne et l'évolution de la législation ont été sensiblement déclenchés par les projets d'aide de l'UE. Des experts nationaux et en particulier internationaux en matière de législation ont été à portée de main grâce au réseau du projet, le processus de développement législatif a été sensiblement accéléré. Par ailleurs, les projets ont contribué à la création de certains noyaux au sein de différentes organisations, dont le MoLLS, ISGÜM et quelques grandes organisations d'employeurs, telles que TISK.

D'autres domaines qui nécessitent une approche plus longue et plus large – tels que le renforcement des capacités humaines dans toutes les entreprises ou la sensibilisation à la sécurité et à la santé dans tous les secteurs – ont été beaucoup moins influencés par les projets d'aide de l'UE. L'équipe d'évaluation ne pourrait identifier une grande pertinence de ces projets dans les chambres régionales de l'industrie, du commerce, chez les artisans et les négociants ou au niveau de l'entreprise.

Efficacité

Les objectifs du projet ont été aussi facilement achevés que les objectifs juridiques et organisationnels. De plus, le renforcement des capacités a été abordé. Les objectifs ont été particulièrement bien atteints, d'après les rapports des projets, les rapports de contrôle et les entretiens. Lorsque des groupes cibles plus larges ont été mis en exergue dans les activités des projets, par exemple le transfert des connaissances ou la promotion de la sensibilisation à l'égard des entreprises, des associations sectorielles, des professionnels de la sécurité et de la santé au travail et des partenaires sociaux, l'obtention des résultats escomptés est de plus en plus difficile et ces résultats n'ont pu être obtenus dans certains cas. Il a fallu convaincre ces groupes cibles de participer sur une base volontaire, et cette participation est beaucoup moins prévisible que les progrès dans d'autres modules de travail. Le fait que les objectifs juridiques et organisationnels aient pu être réalisés constitue un succès; toutefois, l'élément clé pour une mise en œuvre efficace réside dans une communication efficace avec les groupes cibles susmentionnés. Cette difficulté pour la réalisation de ces objectifs dans l'univers extérieur à l'influence directe des bénéficiaires pourrait être prise en considération lorsque des méthodes strictes de planification des projets, dont la «micro-gestion», seront requises dans d'autres applications.

Efficience

Tous les partenaires interrogés qui ont été impliqués dans les aspects opérationnels des projets ont convenu que les budgets des projets étaient suffisants. Le projet d'aide de l'UE ne présentait pas de problèmes quantitatifs de budget. Certains problèmes ont été attribués au fardeau bureaucratique lors de l'utilisation du budget réservé aux faux frais. Des problèmes plus importants ont résulté des

questions relatives au personnel. L'échange des chefs d'équipe et des experts principaux a ralenti l'évolution des projets dans un nombre de cas assez important.

Cohérence

La cohérence entre les objectifs des projets et les objectifs de l'UE a été définitivement assurée (cohérence entre bailleur et bénéficiaire). Tous les projets visaient le développement des capacités (humaines et d'infrastructure) ainsi que l'alignement législatif et institutionnel dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail) conformément aux exigences de la politique sociale et de l'emploi de l'UE.

La coordination entre différentes institutions publiques a été mentionnée comme étant un problème majeur, par exemple, la coordination entre la LIB et la DG sécurité et santé au travail est considérée comme étant trop limitée. Par ailleurs, la coordination entre la LIB et la SGK (institut de sécurité sociale) fait défaut dans le contrôle des incidents de sécurité et de santé sur le lieu de travail. Un second problème était celui de la coordination entre les institutions publiques dans le projet avec les volets des TIC. Les activités et projets qui nécessitent une coordination des TIC comportent de tels risques de mise en œuvre en raison de législations contradictoires.

L'évaluation de la cohérence a montré certaines lacunes lorsqu'une coopération entre différentes agences publiques est requise. Dans la phase de planification extensive des projets, une cohérence était demandée et souvent réalisée; le grand nombre de volets uniques peut entraîner une diminution de la cohérence en raison d'interconnexions insuffisantes.

Viabilité

L'évaluation de la viabilité a souffert d'un mauvais suivi après la fin des projets. On ignore assez quelles réalisations sont utilisées pendant quel nombre de mois ou d'années après la fin des projets et quelles activités sont poursuivies, sans un soutien basé sur les projets, par les parties prenantes ou les groupes cibles, par exemple, la gestion de la sécurité et de la santé au travail dans les entreprises. Cela nécessiterait une plus longue phase de contrôle de la viabilité.

Il n'a pas été facile de mesurer l'impact pour les groupes cibles plus larges. Des résultats durables ont pu aisément être constatés pour des développements placés sous la houlette des bénéficiaires, tels que l'élargissement du personnel, des activités législatives et réglementaires couronnées de succès ou une amélioration de l'infrastructure et de l'équipement. Pour de futurs projets, il conviendrait d'examiner si les activités de formation ou l'approvisionnement des infrastructures, par exemple en matière d'équipement, exerce un impact durable plus important.

Valeur ajoutée de l'UE

Le processus d'adhésion a étendu le système de la législation européenne en matière de santé et de sécurité au travail ainsi que les principales pratiques en la matière à la Turquie, par exemple, l'évaluation des risques en tant qu'élément clé de la législation et des pratiques en matière de sécurité et de santé au travail. En outre, les principes et le contenu des directives de l'UE ont servi de modèle pour la législation turque. Il s'agit d'une étape importante dans le rapprochement des systèmes juridiques. La contribution d'experts étrangers a donné au côté turc l'opportunité de mettre beaucoup plus rapidement à profit les expériences pratiques étrangères et d'éviter des lacunes connues. Elle contribue également au processus d'un apprentissage efficace et sélectif sur la base de l'expérience internationale.

Enseignements tirés – processus de préparation

Entre la préparation et le début d'un projet, de très longues périodes (deux à trois ans) se sont écoulées. Dans l'intervalle, des changements dans l'organisation (gestion), dans la législation, dans les besoins effectifs se produisent et peuvent entraîner des difficultés dans l'exécution des activités prévues. La préparation de projets vastes et complexes entraîne également une sorte de présélection des bénéficiaires. Les institutions / autorités gouvernementales étaient également impliquées dans le processus de planification et de préparation; d'autres parties prenantes n'étaient impliquées qu'au niveau du comité de pilotage. Une équipe de projet a décrit le processus de planification et de conception des projets comme étant «très complexe, très large et détaillé». Pour cette équipe, la conception du projet comprenait de trop nombreuses interconnexions et activités se chevauchant. Cela renforçait le risque de confusion et de malentendus. Les projets comportant des activités de TIC et les projets nécessitant une coordination et une contribution de différentes organisations publiques présentent un risque pour la mise en œuvre, résultant de législations contradictoires.

Enseignements tirés – conduite du projet

Un remplacement des membres de l'unité de coordination du projet a eu lieu dans la plupart des projets. Plusieurs partenaires interrogés ont signalé que ces remplacements avaient créé des problèmes dans la mise en œuvre. Une faible flexibilité de l'unité contractante concernant les changements d'activités et le plan de travail constitue parfois un obstacle pour l'adaptation à de nouvelles situations. L'émergence des faux frais dans le budget s'avère trop bureaucratique et entraîne une perte de parties pertinentes du budget.

Les frais de voyage du personnel du bénéficiaire s'avéraient problématiques étant donné que le bénéficiaire ne disposait pas d'indemnités suffisantes. Ce point a toujours été relevé comme constituant l'un des problèmes dans tous les projets. Pour les deux derniers projets, un accomplissement formel n'a pas été réalisé; pour ISGÜM (ISLABTEK) et ISGIP, seuls des projets de rapports finals sont disponibles et certaines annexes pertinentes font défaut.

Enseignements tirés – experts internationaux

Le paiement du responsable des consortiums aux experts a été retardé dans deux projets à cause du responsable (probablement pour des questions de solvabilité); il en a résulté un effet négatif sur les performances des experts dans le cadre d'une mise en œuvre réussie. La sélection des experts sur la base des CV n'est pas suffisante pour le bénéficiaire et des entretiens personnels ont été suggérés. Les consortiums proposent d'excellents experts dans l'offre mais remplacent ces experts après la phase initiale, par des experts moins qualifiés et vraisemblablement moins coûteux.

Enseignements tirés – résultat et durabilité

Aucun des projets n'avait créé d'outil de contrôle pour la phase ultérieure à la fin du projet. Sans cet outil, il est pratiquement impossible d'enregistrer l'impact global d'activités des projets tels que les séminaires, les ateliers, les prospectus ou les orientations. L'évaluation de l'impact du projet requiert une plus longue phase de contrôle de la viabilité. Il convient d'examiner dans quelle mesure les formations ont un impact à long terme sur le renforcement des capacités. Certaines personnes interrogées, bien que dubitatives, ont été favorables aux aides en matière d'approvisionnement de fournitures (un équipement moderne et meilleur, des installations pour les tests, etc.).

Recommandations des répondants – thèmes

- La sécurité et la santé au travail dans l'agriculture (avec un accent spécifique sur les travailleurs saisonniers) et la sylviculture. L'agriculture est un secteur présentant un taux élevé de travail informel et particulièrement dangereux. Les principaux risques sont: des machines désuètes ou qui ne sont pas bien entretenues, une mauvaise maintenance des lignes et installations électriques, un risque d'accident résultant du contact avec les animaux, les infections, les allergies et le cancer de la peau, une charge de travail élevée ou monotone entraînant des taux élevés de maladies musculo-squelettiques, les heures supplémentaires sur une base saisonnière et le travail des enfants;
- La sécurité et la santé au travail, en particulier pour les PME (souvent mentionnées comme représentant le principal domaine problématique); les PME sont notoirement connues pour une conformité moins formelle et souvent, également moins pratique. Elles ont besoin de solutions pratiques et non d'une connaissance complète des règlements en matière de sécurité et de santé au travail;
- La sécurité et la santé au travail pour les employeurs et leurs associations à l'égard des partenaires sociaux; cela concerne la faiblesse souvent mentionnée de la sensibilisation, des connaissances et des capacités des partenaires sociaux;
- Les établissements de formation, les centres de simulation pour certains types de travail (par exemple, le travail en hauteur). Pour ces métiers dangereux, des formations pratiques constituent un réel soutien pour mieux faire face aux risques journaliers élevés;
- La modernisation / réparation de l'équipement. Cette proposition fait référence à l'amélioration et actualisation coûteuses des dispositifs de mesure de haute technologie de l'ISGÜM;
- L'inclusion des éléments de sécurité et de santé au travail dans les programmes de formation professionnelle et le système de qualification professionnelle. Cette proposition fait référence à l'avis, souvent formulé, selon lequel l'éducation à la sécurité et à la santé au travail devrait déjà être proposée aux écoles, à tous les niveaux;
- La santé et la sécurité au travail pour les fonctionnaires. Les fonctionnaires sont en partie exclus de certains règlements relatifs à la sécurité et la santé au travail;
- L'apprentissage des meilleures pratiques à l'étranger également, l'échange entre les entreprises turques en premier lieu. Il existe d'assez nombreuses entreprises avancées, par

exemple dans les zones industrielles. L'apprentissage auprès de ces entreprises pourrait être plus efficace pour les entreprises turques ainsi que pour les professionnels de la sécurité et de la santé au travail;

- Le centre de connaissance en ligne en tant que ressource actualisée. La publication de prospectus, de documents d'orientation et de documents similaires sur papier exige des mises à jour coûteuses. Une ressource en ligne est plus accessible et plus facile à actualiser;
- Les interventions concernant la sensibilisation à la sécurité et à la santé au travail, axées sur les familles et les parents proches des travailleurs. Il s'agit d'une stratégie promotionnelle de bon nombre d'institutions de sécurité et de santé au travail en Europe et dans le monde entier, afin de s'adresser à la famille afin qu'elle joue un rôle dans la sensibilisation à la sécurité et à la santé à l'égard des membres de la famille qui exercent des emplois dangereux.

Recommandations des évaluateurs – gestion de la planification du projet

L'aspect de la communication à l'égard des groupes cibles envisagés doit bénéficier d'une plus grande priorité. Si la condition préalable est exacte, à savoir qu'il y a eu un progrès juridique considérable, une priorité plus grande devrait alors être accordée à la sélection et à la description des approches de communication envers les groupes cibles ainsi qu'en ce qui concerne les façons de les impliquer.

La proportion des experts turcs devrait être encore plus grande dans les futurs projets. Les avantages des experts turcs sont les connaissances appréciables et pratiques des systèmes turcs en matière de sécurité et de santé au travail et l'avantage de parler la même langue maternelle que les participants. Cela s'avère particulièrement efficace lorsque la sensibilisation ou l'organisation pratique de la sécurité et de la santé au travail revêt une grande importance. En outre, bon nombre d'éléments du transfert des connaissances – bonnes pratiques, compétences techniques et expérience en matière de pratiques relatives à la sécurité et à la santé au travail ou la législation et sa mise en œuvre pratique – peuvent également être organisés entre les entreprises turques avancées et moins avancées.

Il existe encore certains motifs d'inviter des experts internationaux. Les experts internationaux doivent encore être invités dans trois cas:

- La plupart doivent être des experts capables de promouvoir le message d'une meilleure sécurité et santé au travail parmi les secteurs qui y sont peu sensibilisés;
- Les spécialistes présentant un niveau élevé de connaissance de la théorie et de la pratique en matière de sécurité et de santé au travail en Europe;
- Les spécialistes qui font défaut ou ne sont pas disponibles en Turquie.

Tous les projets doivent installer un système de contrôle permettant le suivi de l'impact durable des activités et produits du projet au moins trois ans après la fin du projet.

Recommandations des évaluateurs – acteurs et types

Tant le cadre formel pour la sécurité et la santé au travail ainsi que les institutions publiques clés sont à présent suffisamment forts pour agir d'eux-mêmes. L'accent, lors de la prochaine phase, doit être placé sur le développement des capacités humaines, conjointement avec des partenaires exerçant une influence informelle pratique et élevée sur les entreprises et les secteurs peu sensibilisés. Ces partenaires pourraient être des entreprises elles-mêmes, des associations de PME, des associations régionales et des associations professionnelles. Quelques exemples de ces approches sont présentés ci-dessous. Le motif est qu'une mise en œuvre plus solide peut être principalement obtenue grâce à ces «intermédiaires», notamment dans les secteurs présentant des risques élevés et une faible sensibilisation. Par intermédiaires, il faut entendre, en ce sens, des associations et des institutions de plus petite taille, qui sont en mesure de promouvoir efficacement une connaissance pratique des questions de sécurité et de santé au travail auprès des travailleurs et des employeurs. Dans le détail, cela signifie:

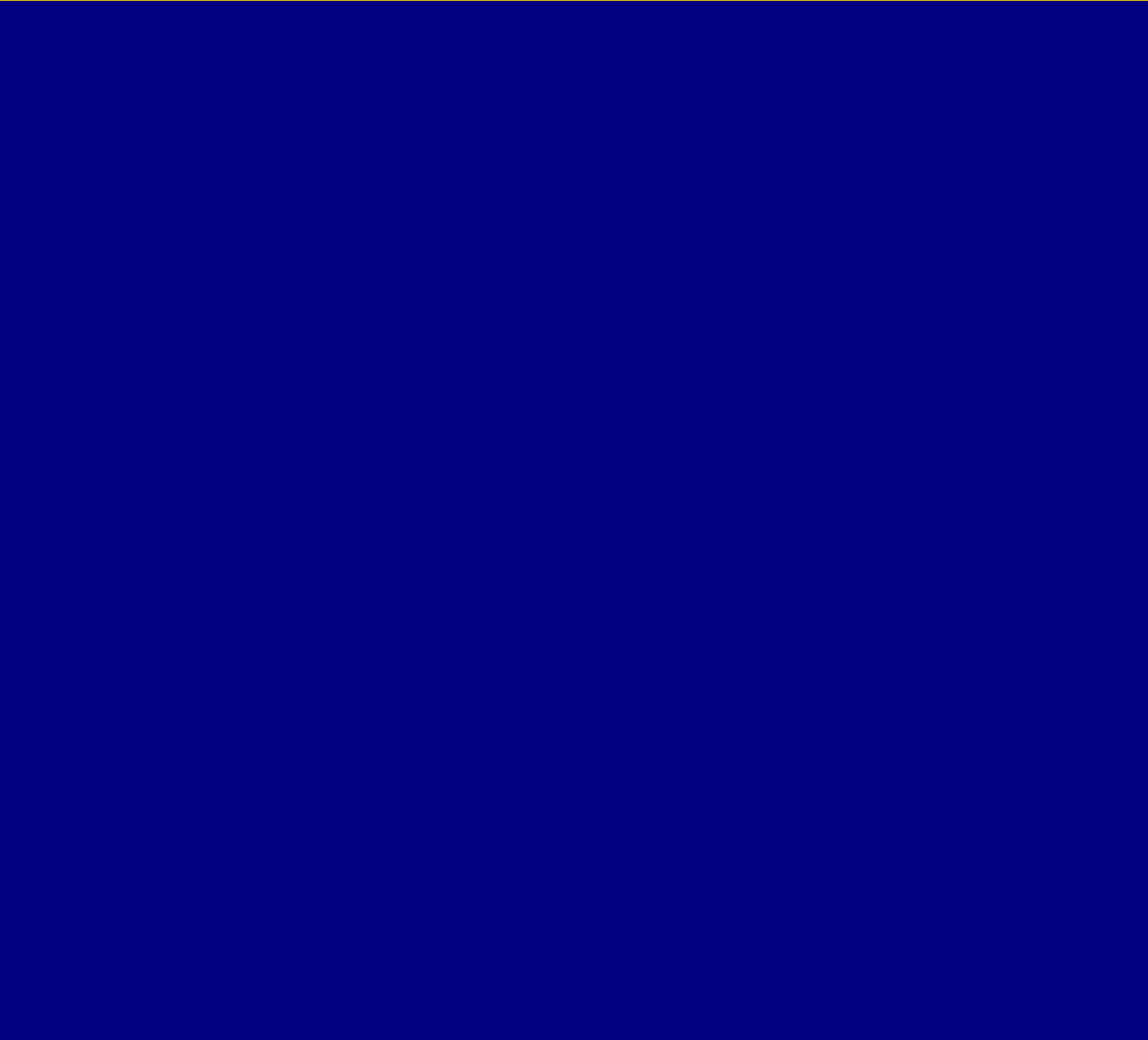
- Instaurer un futur projet ou projeter une ligne pour de plus petits projets consacrés aux ONG, une planification de projets moins complexe et visant au renforcement des capacités;
- Le renforcement du dialogue social;
- Des visites d'étude entre les entreprises turques avancées et moins avancées, avec des niveaux de pratiques différents en matière de sécurité et de santé au travail;
- Un soutien d'un réseau d'experts turcs en matière de sécurité et de santé au travail, y compris des visites d'étude. Des plateformes d'échange pourraient présenter des informations types, telles que des orientations ainsi que les meilleures pratiques;

- Une option pourrait consister à promouvoir l'utilisation des informations disponibles au sein de l'UE-OSHA via des traductions choisies en turc.

Recommandations des évaluateurs – thèmes de la santé et de la sécurité au travail

Sur la base de notre analyse et de nos conclusions, et compte tenu des idées et des propositions émanant des personnes interrogées, nous proposons d'accorder la priorité aux thèmes suivants:

- En tant que base pour toutes les nouvelles décisions, le suivi et l'enregistrement des accidents et maladies du travail devraient être améliorés. Le problème principal semble résider dans le contexte juridique: les actions punitives à l'encontre des employeurs et des professionnels de la sécurité et de la santé au travail sont si strictes et importantes que les accidents ne sont pas notifiés, s'il est possible de l'éviter;
- Une deuxième base est l'analyse systématique de la situation actuelle et de solides efforts pour développer les capacités quantitatives et qualitatives du personnel en charge de la sécurité et de la santé au travail (interne et externe). Sur cette base, nous recommandons une révision complète de la formation des experts en matière de sécurité et de santé au travail. Une révision systématique à grande échelle doit prévoir des améliorations majeures comme:
 - ✓ Plus de temps pour la qualifications et la formation;
 - ✓ La révision de la reconnaissance des certifications existantes;
 - ✓ Un étroit suivi des prestataires de service;
 - ✓ Des qualifications spécifiques au secteur;
 - ✓ Une analyse des catégories à risque et des qualifications SST y relatives;
 - ✓ Des activités structurées des experts et des unités communes de santé et de sécurité pour une mise en oeuvre efficace de la législation et des principes de SST sur le lieu de travail, c'est à dire moins de formalités administratives inutiles et davantage d'activités préventives concrètes.
- Un soutien à la mise en réseau entre les professionnels de la sécurité et de la santé au travail, des visites d'étude, un échange et la création de ressources en matière de connaissance. Un échange entre les entreprises, les associations et les professionnels turcs devraient constituer la première option; les projets d'aide de l'UE sont particulièrement importants pour accélérer le renforcement des capacités en contribuant par l'apport d'une expérience pratique spécifique de l'étranger.



Le contenu de cette publication est de la seule responsabilité de B&S Europe et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion officielle de l'Union européenne.